

plutôt qu'à en obtenir. Quoi qu'il en soit, je laisse la réponse à mon collègue le ministre des Services nationaux de guerre.

L'hon. L.-R. LaFLÈCHE (ministre des Services nationaux de guerre): Je n'ai pris connaissance de cet article que tard hier après-midi et j'ai immédiatement institué une enquête. En ce faisant, j'ai songé qu'il ne serait pas juste de prendre pour avéré tout ce qui était dit dans l'article. Le directeur des économies m'a déjà fait savoir qu'il ne donne pas de communiqués aux journaux. J'ai aussi songé que les fonctionnaires en général croiraient avoir été censurés sans avoir eu l'avantage de donner leur version de l'affaire aux autorités compétentes, ou aux ministres des divers départements en question.

J'ai cru en outre que le meilleur, sinon l'unique moyen d'effectuer des économies consiste à expliquer les méthodes nouvelles ou moins coûteuses d'administration et à s'efforcer d'obtenir une coopération qui, à mon avis, est toujours accordée lorsqu'un appel raisonnable est fait au moment opportun aux gens loyaux et patriotes que sont les fonctionnaires canadiens.

Il m'est également venu à l'esprit que le Gouvernement lui-même, dans son désir de réaliser des économies, avait pris l'initiative de nommer le directeur en question. Je me suis rappelé que je m'étais engagé à donner mon appui au directeur en vue de l'aider à s'acquitter avec succès d'une tâche qui est en réalité très difficile, étant donné la grande variété de questions et de problèmes qui doivent être et qui sont effectivement portés à son attention. Je me suis dit en outre que si quelqu'un recourait à des faux-fuyants à des subterfuges ou à des supercheries, le ministre des Services nationaux de guerre serait le premier à en entendre parler. De plus, je me rends compte que les départements de guerre ne sauraient s'acquitter de leur tâche difficile sans posséder les outils nécessaires. Les méthodes administratives modernes exigent que l'on soit bien renseigné et que l'on possède des accessoires de bureau, des plans, et des moyens permettant de communiquer, rapidement parfois, avec un grand nombre de personnes intéressées.

J'estime que notre premier objectif doit être de faciliter la bonne et rapide exécution du travail à un coût minimum. Je crois pouvoir ajouter que le directeur des économies sait fort bien que s'il lui faut un personnel plus nombreux il n'a qu'à me le dire et je soumettrai immédiatement la question à la Commission du service civil.

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. DIEFENBAKER (Lake Centre): J'aimerais interroger le ministre des Services

nationaux de guerre (M. LaFlèche) au sujet de la déclaration qu'a faite le régisseur des économies du gouvernement, le colonel Thompson. J'en donne lecture afin de demander au ministre si cette allégation plutôt renversante correspond à la réalité.

Le très hon. MACKENZIE KING: Le ministre a déjà disposé de cette question.

M. DIEFENBAKER: Si je la soulève, c'est qu'on n'en a pas disposé. C'est de l'institution du comité des comptes publics que le ministre a parlé.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mais non!

M. DIEFENBAKER: Voici le texte:

Il allègue qu'on a dépensé des milliers de dollars pour l'achat de fournitures, de meubles et d'accessoires de bureau sans qu'on ait jamais soumis les commandes à son approbation.

J'estime que la Chambre et le pays ont le droit de réclamer du ministre qu'il déclare si ces allégations sont fondées et, en second lieu, si le colonel Thompson a jamais adressé au ministre une protestation, soit verbale soit écrite, contre la pratique de faire des dépenses inapprouvées ou inautorisées.

L'hon. L. R. LaFLÈCHE (ministre des Services nationaux de guerre): Monsieur l'Orateur, peut-être l'honorable député était-il absent de la Chambre quand j'ai fait ma déclaration.

M. DIEFENBAKER: Allons donc!

L'hon. M. LaFLÈCHE: Je ferai remarquer que j'ai déjà répondu à la première question.

Des VOIX: Non.

L'hon. M. LaFLÈCHE: Je le pense.

L'hon. M. HANSON: Non, vous avez parlé de tout et de rien.

L'hon. M. LaFLÈCHE: La réponse à la deuxième question est: Non.

Le très hon. MACKENZIE KING: En d'autres termes, il a épuisé le sujet.

MARINE ROYALE CANADIENNE

DÉCLARATION FAITE À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC AU SUJET DE NAVIRES COULÉS DANS LE FLEUVE SAINT-LAURENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. GORDON GRAYDON (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre suppléant du Service naval. Je lui ai déjà fait tenir un communiqué résumant un débat qui a eu lieu hier à la législature de Québec, débat auquel le premier ministre de cette province et d'autres